DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JANVIER 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	18
De votants	24

OBJET
N°2023-1-4

Amélioration énergétique du Centre Jean Moulin
Demande de subvention Etat - DSIL

L'an deux mille vingt trois, le vingt six janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian BASSO, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.BASSO - Mme HENRY - M.LENOBLE - Mme FERNANDEZ-AUBERTOT - M.PESCE - Mme LORIN-CRIDEL - M.TURCHI - Mme RIQUET - M.CANON - Mmes PATELLI – THIERRY – BERTRAND - MM.SIBELLA – SULLI –COMMITO - Mmes GRANDMOUGIN – FONDEUR - M.ZANCHIN

Excusés :
M.ALLIERI ayant donné pouvoir à M.BASSO
M.SAUVLET ayant donné pouvoir à M.LENOBLE
Mme LIGI ayant donné pouvoir à Mme THIERRY
Mme USELDINGER ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
M.PERREY ayant donné pouvoir à Mme HENRY

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'Adjoint au Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'État au titre de la rénovation thermique pour l'amélioration du confort et économique du bâtiment « Centre Jean Moulin » qui accueille la salle de restauration ainsi que le centre de loisirs et le périscolaire. Ces travaux consistent à réaliser une isolation par l'extérieur des deux bâtiments et le remplacement des baies vitrées en aluminium. Cette opération est estimée à 185 290,51 € HT.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet d'amélioration énergétique du Centre Jean Moulin estimé à 185 290.51 € HT présenté par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel joint.

SOLLICITE une subvention de 74 116,20 € auprès de l'État.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 30 janvier 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 janvier 2023.
Le Maire,

COMMUNE de LEXY (Meurthe-et-Moselle)

REÇU EN PREFECTURE
le 30/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20230126-2023_1_4-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Grand Est – Soutien à la rénovation énergétique	185 290,51 €	40,00 %	74 116,20 €
ETAT - DSIL	185 290,51 €	40,00 %	74 116,20 €
Montant total des subventions			148 232,40 €
Part communale	185 290.51 €	20,00 %	37 058,11 €
Montant total HT			185 290,51 €
TVA 5.50 %			7 568.00 €
TVA 20 %			9 538.10 €
MONTANT TOTAL TTC			202 396,61 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

COMMUNE DE LEXY (Meurthe-et-Moselle)

Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE
le 30/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20230126-2023_1_4-DE